

Trente Huitième Congrès de la NAR (30 et 31 mars 2019)

Pour la transition écologique

La réalité du réchauffement climatique est reconnue depuis quarante ans. La dynamique du réchauffement a des effets dévastateurs visibles depuis plus de vingt ans. Le changement d'état de l'écosystème est maintenant aussi certain qu'imprévisible dans ses effets, et pourtant aucune action décisive n'a été entreprise. La transition écologique doit donc être repensée selon un ordre rigoureux de priorités :

- La baisse jusqu'à un niveau acceptable (donc neutre pour l'écosystème planétaire) des émissions de gaz à effet de serre (GES) ;
- La protection ou la sauvegarde des éléments essentiels de la biodiversité, sachant que c'est elle qui par ses interactions fait vivre l'écosystème, et que toute perte d'espèce est définitive ;
- La satisfaction pour tous des besoins essentiels que sont l'eau potable et une alimentation correcte ;
- La garantie d'une vie décente pour tous, ce qui inclut la santé, l'éducation...

Pour répondre à ces quatre exigences, il est urgent de mettre en œuvre sans tabou idéologique une série de politiques écologiques adaptées sur l'énergie, l'agriculture, les transports, la ville...

L'enjeu écologique dépasse le cadre national puisque la priorité absolue est de maintenir un écosystème dans lequel l'humanité tout entière –bientôt 12 milliards d'habitants- puisse vivre. Or cette priorité est niée par une idéologie ultralibérale d'ampleur mondiale, tout entière soumise à la logique financière et à l'action prédatrice des grands Etats. La spéculation financière est hors de contrôle et proche de l'effondrement dans le monde entier. Sur notre continent, il faut dès à présent poser les principes de politiques nationales de transition écologique coordonnées afin de construire un modèle européen de développement concerté.

L'expérience de ces vingt dernières années a montré qu'aucune politique écologique n'est possible dans un système déréglementé. La Nouvelle Action royaliste insiste depuis des décennies sur la nécessité de revenir en France à la planification indicative et de nationaliser le crédit et les secteurs-clés de l'économie, d'affirmer la souveraineté monétaire, technologique et commerciale de la nation. Mais l'urgence écologique requiert désormais une planification écologique fortement incitative et l'utilisation de tous les moyens de l'Etat pour orienter l'activité des entreprises qui composent le secteur privé et qui bénéficieront d'un système de protection de l'activité économique nationale conforme aux impératifs écologiques.

La transition écologique réussira si elle s'appuie sur des principes universels qui doivent guider l'action des Etats et qui sont déclinés dans :

- La Déclaration universelle des droits de l'Homme ;
- La Déclaration de Philadelphie qui proclame que le travail n'est pas une marchandise et qui affirme que les programmes économiques et financiers doivent être soumis au principe de justice sociale ;
- La Charte de La Havane, non ratifiée, qui vise à organiser le développement des échanges internationaux en vue du bien-être pour tous les pays ;
- La Déclaration de Stockholm, qui définit la place et les responsabilités de l'homme dans l'environnement.

Ces principes doivent conduire la France et ses alliés à s'opposer frontalement aux Etats qui encouragent la spéculation financière, la destruction de l'écosystème et la prédation des ressources. Dans le souci de la commune humanité, la Nouvelle Action royaliste souhaite que naissent ou se développent, en Chine, aux Etats-Unis, en Russie et sur tous les continents, de vastes mouvements d'opinion décidés à faire prévaloir l'impératif écologique et à construire une nouvelle démocratie sociale.

La politique préconisée par la Nouvelle Action royaliste exige que l'Etat soit délivré de l'oligarchie et que sa « gouvernance » soit remplacée par le gouvernement selon l'intérêt général qui définit la République.

La restauration du Politique est la condition impérative pour mettre en œuvre la transition écologique.

Déclaration adoptée à l'issue du 38^{ème} congrès de la Nouvelle Action royaliste
Paris, le 31 mars 2019